

DEPARTEMENT : **Du RHÔNE**
ARRONDISSEMENT DE : **LYON**
CANTON DE : **VAUGNERAY**
COMMUNE DE : **COISE**

Envoyé en préfecture le 31/12/2024
Reçu en préfecture le 31/12/2024
Publié le
ID : 069-216900621-20241219-04_12_24-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 19/12/2024

Date de convocation : 13/12/2024

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élue : Adeline DURAND

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Guillaume SOUBEYRAND, Valérie VENET, Pierre Emmanuel GRANGE, Bernadette MARTIN, Yoan MAMMERI

Était excusés : Delphine CHILLET, Lionel RICHARD, Marie Agnès FAYOLLE, Aurélie CARTERON,

N° 04.12.24

OBJET : Maison d'Assistantes Maternelles : Convention d'occupation temporaire du domaine public – AVENANT n°2 révisions du tarif

Monsieur le Maire rappelle la délibération 05.09.21 du 16 septembre 2021 avec pour objet le renouvellement de la convention d'occupation temporaire du domaine public de la MAM Monts et Merveilles, suite au départ de Mme JULLIEN remplacée par Mme PERRONNET

Il rappelle la délibération 03.07.22 du 15/07/2022 qui valide l'avenant relatif au remplacement de Mme Anne GRANGE par Mme Laetitia CHILLET au 1/08/2022.

Le montant de la redevance n'ayant pas été révisé depuis le démarrage de la MAM au 1^{er} septembre 2019 à savoir 300 € soit 100 € par assistante maternelle.

Il propose de fixer le montant de la redevance à 450 € soit 150 €/assistante maternelle.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le Maire
& après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres Présents

1° -AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant à intervenir avec l'association MAM Monts et Merveilles.

2° - CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 31/12/2024

Reçu en préfecture le 31/12/2024

Publié le

ID : 069-216900621-20241219-04_12_24-DE



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Philippe BONNIER

Le secrétaire de séance

Adeline DURAND

